

LIBERATION DE LA DEUXIEME TRANCHE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

-ICF-

Siège Social : 4 Bis Rue Amine El Abbassi -1002- Tunis Belvédère

La Société « Industries Chimiques du Fluor –ICF– » informe ses actionnaires et le public que, dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital en numéraire de **12 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Décembre 2011, ouverte à la souscription le 10 avril 2012 et libérée du quart à la souscription, conformément au prospectus visé par le CMF en date du 23 mars 2012 sous le n°12-771, et en application de la décision du Conseil d'Administration tenu le 09 Mai 2013, il a été procédé à la libération de la deuxième tranche de cette opération d'augmentation du capital, qui représente 50% du montant total de ladite augmentation, soit **6 000 000 dinars**.

Ainsi, les nouvelles actions ICF sont désormais libérées à hauteur des $\frac{3}{4}$ (trois quarts) de leur valeur.